

Avenant PE Etude Economique Prévisionnelle

Intervention réalisée par :

☒ **Mathilde AMILLET, téléphone 06 83 25 34 91**

☐ **Nathalie ROSSI-LARRIEU, téléphone 06 87 78 76 71**

En leur qualité de conseillère à la Chambre d'Agriculture du Lot,

À la demande de :

M LARROCHE..... Prénom FLORIAN..... à titre individuel (1)
ou ~~représentant la société ou collectivité~~ (1)
Adresse 687 Route du Lavergne.....
Code postal : 46120..... Commune : St Anne en Perce.....
Tél. : 061022215 09..... Mail : florian.larroche@orange.fr.....
(1) Rayer la mention inutile

1 - IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1 – ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS :

La Chambre d'Agriculture s'engage :

- à réaliser par l'intermédiaire du conseiller nommé ci-dessus, l'avenant à l'étude économique prévisionnelle.
- à respecter les engagements précisés au verso de cette lettre de mission.

Le bénéficiaire s'engage :

- à régler le prix de cette prestation selon les modalités indiquées ci-dessous.
- à respecter les engagements précisés au verso de cette lettre de mission.
- à autoriser le conseiller nommé ci-dessus à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction du dossier, à tout partenaire impliqué dans la réalisation de son projet.

2 – MONTANT DE LA PRESTATION

	HT	TTC
Avenant PE (Compta : DJAAV1)	353,00 €	423,60 €
Montant total T.T.C. Le bénéficiaire s'engage à régler la somme <u>avant la transmission du dossier</u> à la Direction Départementale des Territoires		423,60 €